

LE PETIT LAUZERTIN ILLUSTRÉ N°29

Dépot légal n° 213 - Composition : Mairie de Lauzerte - Impression : Repro-Minute, Montauban

Janvier 1997

LE MOT DU MAIRE

Dans les moments difficiles, la solidarité n'est pas un vain mot et c'est rassurant.

Mais pourquoi cette solidarité ne vit-elle pas pleinement à chaque instant, faisant fi des égoïsmes, en assurant la vie et la cohésion sociale ?

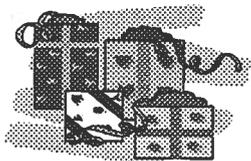
En ce début d'année 1997, permettez-moi de présenter de tout coeur à chaque Lauzertine et à chaque Lauzertin **tous mes voeux de santé et de bonheur**. Permettez-moi aussi de souhaiter à tous que cette année soit prospère dans la solidarité.

Alain CHAUVE



SOMMAIRE

- 1 Le mot du Maire
- 2 La vie sociale
- 3 Informations municipales
- 4 La page sportive
- 5 La vie associative et culturelle
- 6 La vie scolaire
- 7 Histoire d'oriflammes (suite)
- 8 Le Centre de Secours de Lauzerte



PLAN BONA E UROSA ANNADA A TOTIS

LA MAISON DE RETRAITE SE MODERNISE

Depuis plusieurs années un nombre croissant de personnes âgées accueillies dans l'établissement demandaient le téléphone dans leur chambre.

En effet, aussi surprenant que cela paraisse, personne n'avait prévu d'installer le téléphone chez les résidents, au cours de la reconstruction, entre 1983 et 1986. Les seuls appareils téléphoniques installés, une vingtaine, étaient ceux de l'administration, une cabine téléphonique de France-Télécom étant à la disposition des résidents dans le hall d'accueil.

Les dossiers techniques et de financement de la rénovation de l'installation téléphonique ont été bouclés au cours de l'année 1996. Il a fallu d'abord remplacer l'ancien autocommutateur par un nouveau d'une capacité de 140 postes. Il a fallu ensuite réaliser le câblage de l'installation : près de 3 kilomètres de câbles ont été tirés ; 520 mètres de goulottes ont été fixés ; plus de 140 prises de téléphone ont été placées.

Les travaux, commencés au début de l'été, sont en voie d'achèvement. Déjà près de 25 personnes ont demandé le téléphone dans leur chambre et les premiers appareils viennent d'être installés.

Cette installation est une prestation nouvelle dont le coût s'ajoute au prix de la pension. Le prix mensuel de location de l'appareil est fixé à 30 F. Le paiement des communications est réglé par la Maison de Retraite à France-Télécom et le remboursement est effectué par l'utilisateur à la Maison de Retraite, sur présentation d'une facture mensuelle.

Les bénéficiaires sont satisfaits de ce nouveau service qui améliore la qualité de leurs relations avec leurs parents et leurs amis.

En cette période de l'année, le téléphone arrive à la maison de Retraite comme un cadeau du père Noël...

J.-P. Baduel

LES RESTAURANTS DU COEUR

La campagne d'hiver des RESTAURANTS DU COEUR a commencé le 16 décembre 1996. A Lauzerte, la première distribution alimentaire a eu lieu le jeudi 19 décembre, toujours dans le local de l'U.S.L. Rugby, à l'Éveillé.

Les autres distributions seront assurées le jeudi, de 10 H 30. à 12 H, dans une ambiance conviviale, par Mmes GUEUSQUIN, MARRE, GAYRAUD, REY, Mlle GUEUSQUIN et M. DEMEURS.

Les personnes qui veulent bénéficier de cette distribution et ne sont pas encore inscrites peuvent le faire le jeudi, avant la distribution, en présentant les justificatifs nécessaires.

TÉLÉTHON 1996

Avant que soient donnés les trois coups du Téléthon 1996, une question préoccupait tous les organisateurs, aussi bien au niveau national que local : cette grande manifestation n'allait-elle pas souffrir du scandale provoqué par les agissements de l'ancien président de l'ARC ?

Au grand soulagement de toutes les bonnes volontés qui se sont mobilisées dans tout le pays et chez nous, il n'en a rien été. Au contraire même, les promesses de dons faites à l'AFM sont plus importantes qu'en 1995 et à Lauzerte le bilan est très positif, puisque nous avons pu remettre aux responsables montalbanais un chèque de 17396 F, contre 15650 F l'an dernier.

Il convient donc de remercier tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont participé à cette grande chaîne de solidarité. Achat d'une simple carte pour le lâcher de ballons, de cartes de vœux, d'un objet réalisé par les petits ou les adultes : tout s'ajoute et il est bien connu que les petits ruisseaux font les grandes rivières...

Mais au-delà de l'aspect financier, sans doute est-il bon d'insister sur les échanges qu'a permis le rassemblement du 6 décembre, autour de la salle des Fêtes : rencontre de diverses associations, brassage des générations, discussions autour d'un verre ou d'une saucisse grillée.

Bravo à tous, et plus particulièrement aux principaux animateurs : les chorales, les pompiers, l'association Mise en Forme Détente, l'ASCQB, les intervenants sportifs extérieurs et, bien sûr, Chébran System.

A l'an prochain. La fête sera encore plus belle, avec une plus grande mobilisation !



Vous avez cru en l'AFM, vous avez cru au Téléthon. Vous pouvez être légitimement fiers d'avoir accordé et maintenu votre confiance dans l'Association. La Cour des comptes lui a décerné un satisfecit de premier ordre.

Bernard Barataud

HUMEUR

L'actualité nous rappelle sans cesse que malheureusement partout dans le monde les enfants et les adolescents sont les premières victimes de la violence et des injustices.

Alors plus que jamais nous devons avoir à l'esprit "La convention internationale des droits de l'enfant", proclamée en 1989. Et nous devons toujours, dans la mesure de nos moyens, lutter pour la faire respecter partout.

Mais une autre responsabilité s'impose à nous, adultes et éducateurs : rappeler sans cesse à nos enfants et à nos jeunes qu'il existe aussi des devoirs. Le respect des personnes et des

biens est un de ces devoirs.

Les pétarades répétées de mobylettes dans les rues du village gênent ceux qui souhaitent se reposer. Chacun devrait savoir que s'amuser ne peut se faire au détriment des autres. Chacun devrait comprendre que casser des vitres est un acte inadmissible.

Quel avenir pour notre société si nous oublions aujourd'hui de rappeler à nos jeunes ces principes de base ?

Les droits ne doivent pas faire oublier les devoirs !

J.-M. F.

HISTOIRE D'ORIFLAMMES (suite)

Les couleurs vives des blasons sont plus faciles à étudier que les figures, les dessins et surtout la composition.

Les couleurs provenaient de teintes naturelles utilisées pour les enluminures et la teinture des tissus :

- des **minéraux** réduits en poudre, comme le lapis-lazuli (pierre d'azur utilisée par les Égyptiens, 2000 ans avant Jésus-Christ), la malachite (verte), l'azurite ;

- des **végétaux**, comme le curcuma (racine jaune), la suie noire, le pastel, plante aux fleurs jaunes mais dont les feuilles fermentées donnaient des boules de cognac qui ont fait la richesse de Toulouse (pays de cognac) et qui teintaient d'un bleu incomparable les riches tissus ;

- des **animaux**, comme le kermès vermillin (petit ver se fixant dans une boule rouge sur les branches du chêne kermès), la cochenille (insecte du Mexique importé en Europe au XVI^e siècle) ;

- des **oxydes**, comme le minium (oxyde de plomb) connu des Grecs et des Romains (ce nom donnera le mot miniature), le vert-de-gris (oxyde de cuivre) ;

- des **sulfures**, comme le cinabre (sulfure de mercure), déjà utilisé par les Égyptiens.

Les couleurs sont réparties en deux groupes. ce sont des couleurs absolues, conceptuelles ; leurs nuances ne comptent pas et n'ont aucune signification particulière.

1er groupe : - l'or : jaune citron, jaune orangé ou de l'or
- l'argent : blanc ou argent

2ème groupe :
- le gueule : rouge vermillon, grenat, cerise ou carmin
- le sable : noir
- l'azur : bleu ciel, bleu roi, bleu outremer
- le sinople : vert
- le pourpre (plus rare) : violet, pourpre.

La règle fondamentale interdit de juxtaposer ou de superposer deux couleurs appartenant au même groupe. Par exemple, si le champ (le fond) d'un écu est de gueules, le lion en superposition pourra être d'argent ou d'or mais pas de sable, ni de sinople, ni d'azur.

A la fin du XV^e siècle, les images gravées et imprimées en noir et blanc perdaient la représentation de la couleur.

Les armoiries furent pendant des décennies coloriées à la main, comme des enluminures. Puis au XVI^e siècle on imagina un système de lettres puis de signes pour remplacer les couleurs. Ce n'est qu'au XVII^e siècle que l'on cota les couleurs avec des hachures.

Coloriez vous-même les blasons laissés en blanc, en vous aidant des indications ci-dessus (pas de couleurs fluo, bien sûr, qui n'existaient pas).

La fréquence des couleurs a changé au cours des siècles. Le Moyen Âge voit une forte domination du rouge puis du blanc, alors qu'au XVII^e siècle le bleu est davantage utilisé. Le vert restera toujours dans la plus faible proportion ; le pourpre, assimilé au rouge, est rarement indiqué.

Nous retrouvons actuellement dans les drapeaux des pays du monde les mêmes proportions de couleurs, les mêmes codes qui permettent de distinguer rapidement, grâce aux lignes géométriques, de quel pays il s'agit (il n'existe pas de drapeau bariolé de plages de couleurs informes).

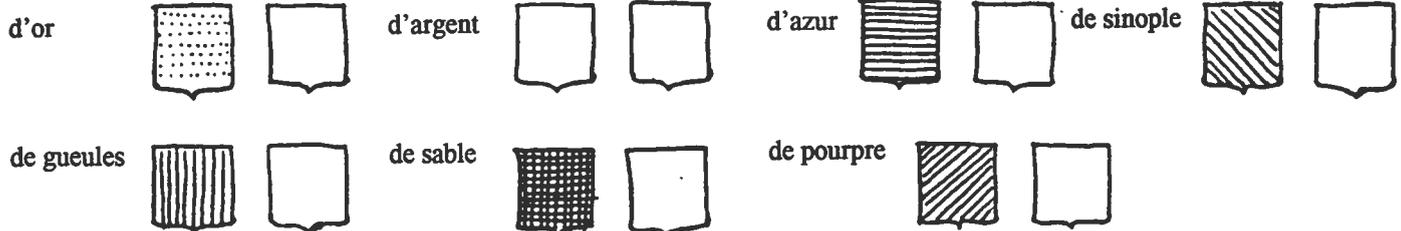
Voici le blason de Lauzerte que nous détaillerons la prochaine fois. Mais une erreur a été faite par le graveur qui a hachuré le lézard de pourpre *////*, alors qu'il est de sinople **. De même la croix tréflée devrait être d'argent alors qu'elle est de sable sur la gravure ; et les fleurs de lys devraient être d'or et non de sable.



Armes de Lauzerte
Bois de la Collection de l'Abbé Cathiat

Si l'héraldique vous intéresse, je vous conseille la lecture de l'ouvrage "Figures de l'héraldique" de Michel Pastoureau - Collection Découvertes - Gallimard n° 284.

(A suivre)
Liliane Gaubert





LE CENTRE DE SECOURS DE LAUZERTE

Distribution des calendriers dans les familles, participation active au Téléthon, interventions de soutien, nuit et jour, à Montauban, après les inondations... Nos Sapeurs-Pompiers ont été sur la brèche tout au long du mois de décembre 1996. Mais déjà ils ont des projets pour 1997.

- **Bonjour, Jean-Claude LOLMÈDE.** Nous savons que 1997 va être une année particulièrement importante pour le Centre de Secours de Lauzerte.

- Oui, en effet. Puisqu'en 1997 que nous célébrerons le cinquantième du corps des Sapeurs-Pompiers de Lauzerte. C'est en 1947 que notre corps a été créé officiellement, à la demande du Préfet (l'arrêté de création date de novembre). Mais la consultation des archives permet de constater que dès 1943 existent deux équipes de 20 Sapeurs Pompiers, l'une pour la ville haute, l'autre pour la ville basse. Lauzerte n'avait pas de réserve d'eau et ces hommes étaient équipés d'extincteurs.

- **Revenons à la création officielle.**

- En 1947, le corps comprenait 21 sapeurs dont la mission était de protéger Lauzerte mais aussi 14 communes voisines. Le maire, également président du Conseil Général, M. Paul Leygue, chargea M. Louis Capgras, jeune ingénieur de la DDE, du recrutement des hommes. M. Louis Capgras, devenu lieutenant puis capitaine, assumait le rôle de chef de corps jusqu'en 1972, date à laquelle lui succéda M. Berra. J'assume moi-même cette responsabilité depuis 1985.

- **Pouvez-vous nous parler des locaux ?**

- Dès que le corps fut équipé de matériel, il fut installé sous la halle, à l'emplacement de la perception actuelle. En 1956, un nouveau garage a été aménagé en face l'ancienne gendarmerie, sous les locaux de l'école primaire de garçons de l'époque. L'installation à Auléry date de 1989. Les locaux sont spacieux et confortables : garages, magasin, bureaux, salle de réunion, foyer, sanitaires-douches et atelier.

- **De quel matériel disposez-vous ?**

- Le matériel de lutte contre les incendies se compose d'un fourgon pompe-tonne, d'un camion-citerne de grande capacité, d'un camion léger pour feux de forêts, d'une moto-pompe remorquable de 60m³, d'un fourgon pour le transport du matériel et du personnel.

Pour le secours aux blessés, nous disposons d'une ambulance VSAB, d'un véhicule avec tout le matériel de désincarcération, de deux voitures de liaison-radio, de petit matériel (tronçonneuse, moto-pompe d'épuisement, radio-balise de dé-

trousse).

- **Et les hommes ?**

- Nous sommes 27 sapeurs, dont 2 femmes, 2 médecins qui sont capitaines, 2 officiers, 4 sous-officiers, 6 caporaux, 13 sapeurs. Actuellement le recrutement n'est pas facile, surtout pour des raisons de disponibilité. Dans la journée certains travaillent à l'extérieur et la formation est exigeante : 10 jours par an pendant 3 ans pour la formation de base, puis 5 jours par an pour des stages de maintien à niveau et de recyclage.

La section de Jeunes Sapeurs-Pompiers, créée en 1993, compte 11 éléments. Les séances d'instruction ont lieu le samedi, de 14 à 16 H.

- **Comment allez-vous célébrer l'anniversaire dont nous parlions au début ?**

- Nous célébrerons ce grand événement le samedi 19 avril, tout au long de la journée. Le matin, nous présenterons le matériel, avec un défilé dans les rues de Lauzerte. A midi, aura lieu une revue en présence des autorités, suivie d'un apéritif. Le soir, dans la Salle des Fêtes, grand bal gratuit, offert par l'amicale des Sapeurs-Pompiers.

Nous espérons que les habitants de la commune et du canton répondront nombreux à notre invitation, ainsi que le dimanche 20 avril, pour la journée portes-ouvertes du centre de Secours.

- **Eh bien, les rendez-vous sont pris.**

Merci pour toutes ces informations et le rôle essentiel que joue le Centre de Secours de Lauzerte dans la vie du village et du canton.

Bilan des sorties pour l'année 1996

37 accidents de la circulation.
61 accidents divers.
29 secours aux malades
37 incendies.
44 destructions de frelons
76 sorties diverses.
9 sorties sans intervention.
Au total 293 interventions